

# Des voitures et des omnibus

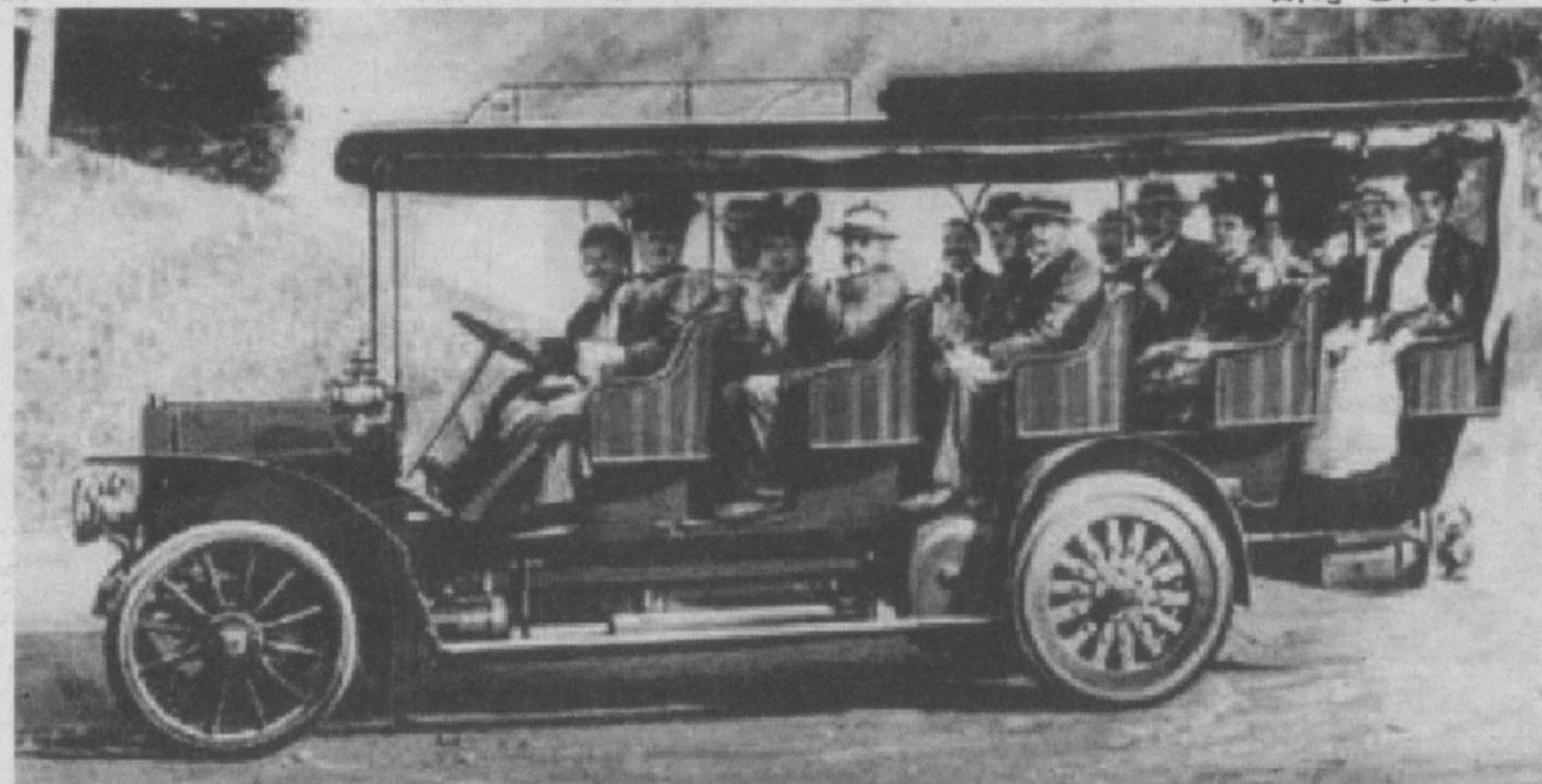
Aux temps glorieux des débuts de l'automobile, les quelques véhicules pétaradants circulant dans les villages du canton semaient une certaine panique parmi une population à l'époque essentiellement piétonne.

Ainsi, sur le territoire de la commune de Beaumont, le maire prend dès 1901 un arrêté limitant la vitesse des véhicules à "celle d'un homme au pas" dans la traversée du village du Châble. En 1908, le règlement s'assouplit, et les automobilistes ont alors le droit de rouler à la vitesse "d'un cheval au trot normal". Parmi ces premiers véhicules, beaucoup de marques aujourd'hui disparues, comme les automobiles Adler, Grégoire, Darracq, Pirlain, Rochet-Schneider, ou les motos Minerva, Moto Rêve, Terrot ou Monet-Goyon.

En 1906, la liaison Anancy, Saint-Julien, Genève, longtemps assurée par des diligences tirées par cinq chevaux, est désormais desservie par un service automobile dont le siège est à Cruseilles. La Société Anonyme de Transport Automobiles Genève-Anancy, fondée par quelques notables résidant à Beaumont et à Cruseilles, dispose de cinq véhicules, dont un rutilant omnibus Berliet, qui dessert successivement Genève (rue du Rhône), Carouge, Saint-Julien, Le Châble, Mont-Sion, Cruseilles, Pont de la Caille, Saint-Martin, Pringy, Brogny et Anancy (Le Pâquier).

## Délicat durant l'hiver...

Si les liaisons sont la plupart du temps fiables, il n'en est pas de même en hiver où la route est quelques fois



En 1906, c'est un omnibus Berliet de ce type qui assurait la liaison Anancy, Saint-Julien, Genève.

fermée à cause d'importantes chutes de neige. Dans son édition du 27 décembre 1906, le journal "Le Cultivateur Savoyard" évoque cette situation : « À la suite de chutes exceptionnelles de neige sur le plateau du Mont-Sion le passage du chasse-neige (NDLR : un "triangle" tiré par un attelage de che-

vaux ou de bœufs) est momentanément impossible. Si la liaison automobile entre Genève et Anancy a pu être maintenue jusqu'à présent au prix des plus grands efforts, elle est aujourd'hui interrompue car la sécurité des voyageurs et du personnel de la société de transport n'est plus assurée. »

Aux quantités de neige tombées s'ajoutaient les "corsières" (congères) dues à la terrible "bise noire". Ce dernier terme, "bien de chez nous", inspira d'ailleurs un jour une savoureuse réplique à un touriste marseillais : « Hé bé ! Vous êtes plus fort ici que chez nous à Marseille, vous voyez la couleur du vent ! »

## Course-poursuite !

Quant à la Société Anonyme de Transport Automobiles Genève-Anancy, elle cessa définitivement son activité en 1918 et la liaison fut alors reprise par la Société des Alpes Françaises d'Anancy. Dans les années 1930, deux sociétés d'autocars, Sud-Est PLM et Truffy, assurent la liaison Genève-Anancy et se font une féroce concurrence.

Au mépris de la sécurité des passagers, les chauffeurs des cars des deux sociétés se livrent même à une véritable course-poursuite pour être le premier aux arrêts et récupérer ainsi les voyageurs en attente !

Dominique Ernst

Source : "Monographie de la commune Beaumont" par Félix Croset (La Salévienne éditions).